



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 octobre 2021

DÉLIBÉRATION N°2021-086

OBJET : Annule et remplace 2021-080 Illuminations de Noël

En exercice : 23
Membres
Présents(s) : 16
Pouvoir(s) : 3
Absent(s) : 7

Le onze octobre deux mille vingt et un, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE, Maire.

Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Gérard PORA, Isabelle CAMBIER, Frédéric GRACIA, Philippe THOMAS, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Le ou les membres absent(s) :

Aurore BAUGE, Christophe GUYOT, Bertrand POUSSIERRE Claire DEZOUTTER, Nathalie PREUD'HOMME, Nicolas PERROUD, Aurélie HENAULT

Secrétaire de séance : Gérard PORA

Un groupe de travail a été constitué pour les « Illuminations des rues ».

Ce groupe devait mener une réflexion sur :

- l'harmonisation des décors dans la commune,
- le renouvellement et la possible extension des lieux traités
- également sur la location ou l'acquisition des décors

Le travail a été présenté en commission Communication – Animation et en commission Finances.

Vu le devis présenté par la société Cylum Illumination, pour l'acquisition des décors de Noël en « tout led » pour un montant de 23 834,20 € HT, et pour la location, en contrat de 3 ans, d'un montant de 10 692 € HT par an,

Considérant que l'acquisition est faite en investissement, alors que la location est en fonctionnement, correspondant à l'orientation budgétaire de la Commune,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir délibérer pour :

- l'acquisition de nouveaux décors pour l'illumination des rues en fin d'année,
- le choix de la société Cylum Illuminations.

Délibération adoptée par 17 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 2.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire
Christiane LEPEIRE

Envoyé en préfecture le 19/10/2021

Reçu en préfecture le 19/10/2021

Affiché le 19/10/2021

ID : 089-218903466-20211011-2021_086-DE

